

d'histoire, parce que maintenant, il faut bien entendre parler de stimulants. Voilà un aspect du bill qui me gêne. Nous ne devrions pas, me semble-t-il, rendre les choses plus difficiles qu'elles ne le sont pour les gens qui veulent être actifs et avoir un emploi rémunérateur.

Une autre observation que je dois faire à propos du Livre blanc et de la façon générale dont on l'aborde, et je ne prétends pas désapprouver tout ce qu'il y a dans le Livre blanc—ce serait de ma part manifester de l'étroitesse d'esprit et de la malhonnêteté—c'est que le gouvernement dans l'ensemble et tous les organismes qui en émanent devraient être plus sensibilisés à certains problèmes. Ce qui me bouleverse beaucoup, ce sont les grands ennuis qu'on crée aux vieillards. J'en connais beaucoup qui reçoivent une allocation d'ancien combattant. Ils touchent un revenu qui leur interdit le supplément annuel garanti; certains mois on réduit leurs prestations sans qu'ils sachent pourquoi, et ils ne comprennent pas ce que fait la bureaucratie, en d'autres termes le gouvernement, l'État.

L'insensibilité est généralisée. Un cas, par exemple, me cause depuis longtemps du souci, et moi-même, lorsque je soulève la question auprès du gouvernement, je me heurte à cette insensibilité. Il s'agit d'une personne malade, internée dans une maison de santé. Toute maison de santé moderne, si c'est un tant soit peu possible, fait lever le malade pour qu'il prenne un peu d'exercice. C'est une bonne pratique médicale, mais parbleu, la personne s'apercevra que si elle ne reste pas éternellement au lit, on n'admettra pas le remboursement de ses frais. On ne juge pas que cette personne est alitée parce que ceux qui veillent sur sa santé font tout ce qu'ils peuvent, avec juste raison, pour qu'elle se lève chaque fois que cela est raisonnablement possible.

• (3.20 p.m.)

Je discutais récemment avec un observateur de la scène politique qui me dit: «Je crois que le gouvernement est sur le point d'organiser des élections; dans ce pays, lorsqu'un gouvernement commence à relever les pensions, cela signifie toujours qu'une élection est «en vue». J'y ai réfléchi un moment et je me suis dit que cela était peu probable étant donné qu'il n'y a que quelques années que nous en avons eu une.

Une voix: C'est une tactique des conservateurs.

M. Macquarrie: Lorsque j'ai vu que le gouvernement ne proposait que 40c. d'augmentation, je me suis dit que malgré tout le charme personnel, la prolongation d'Information Canada...

M. Baldwin: Et un grand chapeau mou.

M. Macquarrie: ...toutes les prières, voire un Livre blanc, on pourrait appâter l'électeur. Personne ne peut faire passer 42c. pour de la munificence en période de Noël. J'ai donc dit à mon interlocuteur que je ne croyais pas à l'éventualité d'une élection basée sur cette offre-ci ou sur toute autre, mais je crois qu'il avait pressenti la vérité depuis longtemps.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, le premier ministre (M. Trudeau) et le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social ont déjà dit

[M. Macquarrie.]

maintes fois aux Canadiens que le gouvernement compte bien demander aux riches de payer ce qu'il en coûtera pour répondre aux besoins des pauvres, des vieux et des malades. Le bill à l'étude est censé être le premier pas vers ce nouveau monde merveilleux qui naîtra de ce régime de sécurité sociale.

Il serait cependant intéressant pour la Chambre et les Canadiens de voir ce que le gouvernement a réussi à cacher, de comparer l'étude sur la sécurité sociale préparée par M. Willard et le Livre blanc déposé par le ministre. A la lumière des études et des témoignages antérieurs de M. Willard, je suis convaincu qu'il y a une différence énorme entre ce qu'il propose et ce que le gouvernement a accepté comme étant possible et attrayant du point de vue politique.

Ces propositions ne contiennent rien, monsieur l'Orateur, qui confirmerait ce qu'a tant de fois déclaré le premier ministre, à savoir qu'on demanderait aux riches de payer pour venir en aide aux pauvres. Ce que l'on demande c'est que des pauvres payent pour venir en aide à ceux qui sont encore plus pauvres qu'eux. Il est clair que les versements déjà effectués à la Caisse de sécurité de la vieillesse et les versements accrus qu'on demande à présent fourniront assez d'argent pour le paiement des prestations accrues destinées aux bénéficiaires du supplément.

Je suis sûr que beaucoup de ministériels partagent notre inquiétude au sujet de cette distinction faite parmi les pensionnés de la vieillesse. Beaucoup d'entre nous s'inquiètent du sort de ces quelque 800,000 personnes qui touchent actuellement la pension de vieillesse—de ces personnes qui ont touché la pension de base de \$75 par mois prévue dans la loi de 1966 et qui a atteint \$79 par mois à cause de l'augmentation du coût de la vie. A compter du premier janvier, ces personnes auraient touché \$81 par mois. Du fait de l'adoption de ce bill, ce montant sera réduit. En fait, nous allons signifier à ces 800,000 personnes qu'à compter de janvier 1971, elles toucheront un montant fixe de \$80 par mois.

Au Manitoba, près de la moitié des 94,000 personnes qui ont droit à la pension de vieillesse ne touchent aucun supplément de revenu garanti. Sont-ce là des riches, comme le laisse entendre le premier ministre? Sont-ce là des gens tellement en moyen qu'ils n'ont pas besoin d'un revenu supplémentaire? Bien entendu, ce n'est pas vrai. Quelques-unes de ces personnes peuvent toucher un revenu supplémentaire, mais la plupart de celles qui n'ont que la pension de vieillesse ne réussissent à survivre que parce qu'elles ont quelques modestes économies ou encore qu'elles reçoivent une pension basée, dans nombre de cas, sur l'emploi qu'elle ont occupé avant ou tout juste après la seconde guerre mondiale, quand les salaires étaient bien inférieurs à ceux d'aujourd'hui, ce qui fait que ces pensions sont relativement peu élevées.

Je n'ai pas l'intention de citer des chiffres, mais les députés savent que, depuis des années, le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) pose question sur question touchant les pensions du CP. Les députés savent que seulement un très faible pourcentage d'anciens employés du CN, d'Air Canada, du CP ou même de la ville de Winnipeg touchent une autre pension. Ces gens, pour la plupart, ont des revenus allant de \$2,500 à \$4,200